



Projet « PERMEABILITE DES ESPACES AGRICOLES »
(2016-2020)

Mieux connaître les fonctionnalités écologiques des
espaces agricoles et contribuer à leur prise en compte
dans le développement des territoires

COMMENT LE PROJET EST-IL NE ?

En 2012, des études des paysages agricoles de Rhône-Alpes ont été menées dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) par l'ISARA-Lyon et la Chambre Régionale d'Agriculture. Ces travaux ont montré que les espaces agricoles, y compris les grandes cultures souvent critiquées, peuvent fournir des abris et des ressources alimentaires pour de nombreuses espèces animales et végétales. C'est ce qu'on appelle la « perméabilité » des espaces agricoles, car ces espaces sont à la fois des lieux de vie et de déplacements pour la faune et la flore. Il existe assez peu de connaissances sur le sujet, en particulier en Rhône-Alpes. C'est pourquoi, suite à l'élaboration du SRCE, il est apparu important d'améliorer les connaissances sur la perméabilité écologique des espaces agricoles, et de mobiliser pour cela les acteurs des territoires, en particulier les agriculteurs. C'est ainsi qu'est né le projet « **perméabilité des espaces agricoles** ». L'objectif de ce projet n'est pas seulement de mieux connaître l'intérêt des espaces agricoles en matière de biodiversité, mais aussi d'identifier des possibilités d'amélioration, en prenant en compte les besoins économiques et techniques et sociaux des territoires et de l'agriculture.

QUI SONT LES PARTENAIRES DU PROJET ?

De nombreux partenaires sont impliqués dans le projet :

- l'ISARA-Lyon (établissement d'enseignement supérieur et de recherche en agriculture, agro-alimentaire et environnement, chef de file du projet),
- des organisations agricoles (chambres départementales et régionale d'agriculture)
- des organisations environnementales (conservatoires botaniques, conservatoires des espaces naturels, ligue de protection des oiseaux, fédération Rhône-Alpes de protection de la nature).

Il est également conduit en étroite relation avec les collectivités de trois territoires engagés dans des programmes locaux d'action en faveur de la biodiversité :

- le Syndicat mixte du SCOT du Grand Rovaltain (Drôme),
- le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire (Isère),
- la Communauté d'agglomération Loire-Forez (Loire).

COMMENT LE PROJET EST-IL CONDUIT ?

Les territoires agricoles présentent une mosaïque d'assolements agricoles et d'autres éléments paysagers (arbres, zones enherbées etc.). Cette forte diversité paysagère est un atout pour la vie et les déplacements de nombreuses espèces. Elle est liée au travail des agriculteurs et des autres gestionnaires du territoire, mais aussi aux contextes locaux, et plus largement aux politiques agricoles, d'aménagement, et de gestion de la biodiversité (voir schéma).



Projet « PERMEABILITE DES ESPACES AGRICOLES »
(2016-2020)

**Mieux connaître les fonctionnalités écologiques des
espaces agricoles et contribuer à leur prise en compte
dans le développement des territoires**

Pour évaluer la perméabilité écologique des espaces agricoles, il est nécessaire de comprendre les choix, les contraintes et les actions des agriculteurs, ce qui constitue le maillon central de l'analyse. Nous étudierons également la mosaïque des paysages agricoles, ainsi que la faune et la flore (oiseaux, insectes, plantes), tout en faisant le lien avec le contexte territorial et les politiques agricoles et d'aménagement. Ceci nous permettra, à l'échelle de petits territoires, de bien comprendre comment activités agricoles, aménagements de l'espace (remembrements, infrastructures routières) mais aussi d'autres facteurs agissent sur la biodiversité.

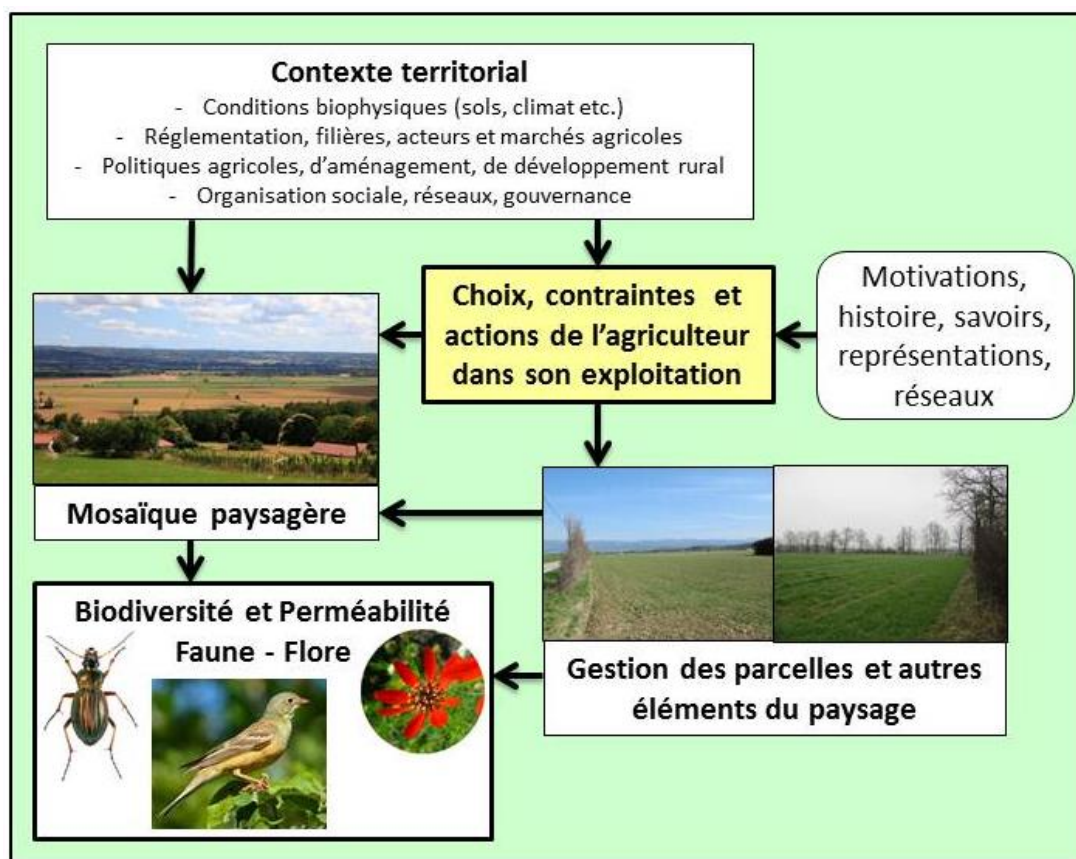


Schéma illustrant le rôle central de l'agriculteur dans la production du paysage agricole et donc de la perméabilité écologique*

* Crédits photographiques (de haut en bas et de gauche à droite) : Sylvie Chappaz - Syndicat mixte du pays de Bièvre Valloire ; Claire Heinisch - ISARA ; Claire Heinisch - ISARA ; Wikipedia ; Aurélien Audevard - LPO ; Conservatoire Botanique du Massif Central.



**Projet « PERMEABILITE DES ESPACES AGRICOLES »
(2016-2020)**

**Mieux connaître les fonctionnalités écologiques des
espaces agricoles et contribuer à leur prise en compte
dans le développement des territoires**

POURQUOI LA PARTICIPATION DES AGRICULTEURS EST-ELLE ESSENTIELLE ?

Les agriculteurs sont des acteurs incontournables de l'aménagement du territoire, et contribuent, par leurs pratiques et par leur travail, à la biodiversité et à la perméabilité écologique des espaces agricoles. C'est pourquoi l'implication des agriculteurs et la prise en compte de leurs connaissances et savoir-faire sont si importantes.

POURQUOI PEUT-IL ETRE INTERESSANT DE PARTICIPER A CE PROJET LORSQUE L'ON EST AGRICULTEUR ?

- Pour mieux comprendre les liens entre agriculture, paysage et biodiversité
- Pour partager votre connaissance du territoire et votre pratique de l'agriculture, et pour exprimer vos besoins et vos souhaits
- Pour favoriser les échanges entre le monde agricole et les acteurs de l'environnement,
- Pour participer à une dynamique locale sur la perméabilité écologique des espaces agricoles, de la définition des enjeux à la proposition de mesures de gestion.

COMMENT LA PARTICIPATION DES AGRICULTEURS EST-ELLE PREVUE ?

Elle prendra plusieurs formes :

Participation à un groupe de travail local

Le groupe de travail local sera composé d'une quinzaine d'agriculteurs volontaires. Il sera co-animé par l'ISARA et la Chambre départementale d'agriculture. L'objectif de ce groupe est de travailler collectivement sur les questions qui se posent, sur les observations à privilégier, sur les résultats acquis et leur communication etc. Son rôle sera aussi d'émettre des idées et de formuler des recommandations compatibles avec les besoins des agriculteurs sur la gestion et l'amélioration des perméabilités écologiques. Pour être concret, il est également prévu des visites de terrain et d'exploitations.

Ce groupe de travail se réunira une fois par an pendant les cinq années du projet. La première réunion est prévue à l'automne 2016.

Observations de la faune et de la flore

Nous souhaitons aussi pratiquer des observations de la faune et de la flore dans un certain nombre de parcelles. Ces observations auront lieu en 2016 et en 2017 et nous espérons trouver un certain nombre d'agriculteurs volontaires. Les espèces observées seront les carabes (insectes qui ont un rôle de protection des cultures contre les pucerons), la flore messicole (les plantes annuelles qui poussent dans les grandes cultures),



Mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Rhône-Alpes



Projet « PERMEABILITE DES ESPACES AGRICOLES » (2016-2020)

**Mieux connaître les fonctionnalités écologiques des
espaces agricoles et contribuer à leur prise en compte
dans le développement des territoires**

l'ambrosie (espèce envahissante urticante pour l'homme) et les oiseaux. D'autres espèces pourront être observées en fonction des besoins locaux.

Les résultats de ces observations seront présentés et discutés au sein du groupe de travail local et nous ferons un compte-rendu individuel écrit pour chaque agriculteur participant.

Accueil d'enseignants-chercheurs de l'ISARA-Lyon pour des entretiens

Afin de comprendre le lien entre agriculture, biodiversité, paysage et territoire, le projet prévoit la réalisation d'entretiens individuels auprès d'agriculteurs. Nous échangerons avec eux sur leurs pratiques, leur logique d'exploitation, leur vision de son avenir et enfin leur vision et leurs souhaits en ce qui concerne les politiques publiques, en particulier celles en matière de biodiversité.

Les résultats de ces enquêtes seront aussi présentés et discutés au sein du groupe local.

